



Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

ÉDITORIAL

S'il est bien une chose qui s'impose à tous, enfants, jeunes, adultes ou seniors, c'est le temps qui passe et ne revient jamais. Ainsi nous courons après le temps en nous exclamant à coups de « déjà » comme pour traduire notre impuissance.

Nous voici donc déjà au début de l'automne 2018 qui signe l'adieu à un été qui aura marqué nos mémoires tant il s'est montré anormalement chaud par moments. Pour plusieurs d'entre nous, ce temps qui passe peut rimer avec nostalgie. Depuis la nuit des temps, une question revient : Pourquoi l'être humain doué de raison et d'ingéniosité n'a-t-il pas de prise sur le temps qui passe ? Les poteries, tableaux, sculptures et autres objets vieux de plusieurs siècles qui peuplent nos musées ont réussi à défier ce temps qui passe du haut de leur grande fragilité.

Oui, non seulement il passe, mais si vite ! Voici déjà trois mois que Mme Aebi la nouvelle secrétaire de la commune a pris fonction. Nous lui souhaitons une très chaleureuse bienvenue. Voilà déjà 50 ans et plus que notre commune vit au rythme du quotidien de ses habitants dont certains se souviennent de maints détails partagés dans cette 70ème édition (déjà !) du Chavannus. Déjà quelques semaines que nos Aînés ont goûté à la joie de leur sortie devenue un événement incontournable et déjà quelques mois que notre auberge régale nos papilles dans un cadre agréable. J'en passe car tout dans ce numéro du Chavannus porte le sceau du temps.

Pour compenser le temps qui file, portons notre regard sur nos actes qui, eux, survivent au temps. Nos bonnes œuvres sont comme des tableaux de maître. Elles nous survivent à jamais et mettent du baume au cœur. Nos rubriques qui relatent les talents et les générosités multiples de nos habitants sont un vivant rappel de cette capacité bienfaisante que nous avons de nourrir le feu de l'amitié, de l'amour, de la bienveillance et de la générosité même du civisme par de simples actes.

Il n'est pas de temps privilégié pour marquer de notre sceau indélébile ce temps qui file. Et ce n'est pas l'automne qui arrive à grand pas qui nous démentira. Essayez, vous verrez !

La rédaction



CELA ARRIVERA DEMAIN

- 30 septembre** Course pédestre La Chavannaise
- 5-6 octobre** Fête de la vigne et 10 ans du district à Nyon
- 13-28 octobre** Vacances scolaires d'automne
- 10 novembre** Troc
- 15 décembre** Noël des enfants à la ferme Faillétaz

L'automne - 22 septembre à 03h55



SOMMAIRE

- Page 2 Conseil communal
Recherche de First Responders
- Page 3 Offres Swisscom
Pedibus
La Belle Hélène n'était pas une poire
- Page 4 Sortie des Aînés
- Page 5 Plan canicule
- Page 6 Fête du district
Jura Kids Camp
- Page 7 Place de jeux
- Page 8 Le village vu par les Anciens
- Page 9 Nos habitants ont du talent
- Page 10 Nos habitants ont du coeur
- Page 11 Jadis et maintenant - Il y a 50 ans
- Page 12 Dans nos poubelles : le verre

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 juin 2018

L'assemblée prend acte de la démission de Jean-Marc Vannay, qui est remplacé par Antonio Rios.

Préavis N°1/18 : comptes 2017 de la bourse communale. Accepté à l'unanimité.

L'exercice 2017 se solde par un excédent réel des revenus de CHF 501'162.54, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 503'771.00.

Cet excellent résultat s'explique principalement par des recettes fiscales légèrement supérieures au budget, le rendement des bâtiments meilleur que prévu, le coût de l'instruction primaire et de la sécurité sociale inférieurs au budget.

Il a permis de procéder à des amortissements complémentaires.

Préavis N°2/18 : demande de crédit de CHF 148'100.00 pour la révision du plan général d'affectation et de son règlement (PGA et RPGA).

Suite à l'entrée en vigueur de la LAT (Loi fédérale sur l'aménagement du territoire), de la LATC (loi cantonale vaudoise) et de la révision du plan directeur cantonal, la Commune doit réviser son PGA qui date de 2013.

Le projet est exposé par M. Audric Blanc, du bureau Urbaplan.

Il faut ainsi, entre autres, réviser les prévisions de croissance démographique, valoriser les qualités du patrimoine bâti et naturel, s'adapter à la suppression de la notion de « zone intermédiaire ».

Pour cela, un diagnostic territorial sera établi, puis la Municipalité définira les ambitions communales et établira une stratégie de réorganisation de la zone à bâtir afin de constituer un concept de révision. Après ce travail estimé à env. 5 mois, le dossier devra être validé par diverses instances cantonales, pendant le premier semestre 2019. La Municipalité sera épaulée par le bureau Urbaplan qui a estimé les différentes prestations nécessaires.

Le préavis est accepté à l'unanimité moins une abstention.

Le Président du Conseil communal, M. Jacques Köhli, est reconduit dans ses fonctions pour l'année 2018-2019, de même que le Vice-président, les scrutateurs ainsi que les scrutateurs suppléants.

La Municipalité donne ensuite des informations concernant le changement de la loi sur la naturalisation et les discussions en cours pour que les transports publics passent à nouveau par Chavannes-centre.

La prochaine séance se tiendra le 3 octobre.



NOUVEL HORAIRE D'OUVERTURE DU GREFFE COMMUNAL

Lundi : 8h00- 12h00 et 18h00- 19h30

Mardi : fermé

Mercredi - Jeudi - Vendredi : 8h00-12h00



BÉNÉVOLES FIRST RESPONDERS

Le canton de Vaud a lancé cet été une campagne de recrutement de « First Responders » :

Il s'agit de personnes non professionnelles de la santé, qui interviennent selon le principe du « prompt secours de proximité », bénévolement, alertées par la centrale sanitaire 144 en parallèle à l'ambulance, et dont l'engagement ne remplace en aucun cas l'engagement des secours professionnels.

Intéressé à sauver des vies en cas d'arrêt cardiaque? Allez sur le site <https://fondation-first-responders.ch/fr> et téléchargez l'application sur votre smartphone.

Lors d'un arrêt cardiaque sans tentative de réanimation, chaque minute passée diminue de 10% le taux de survie.

Nous sommes tous connectés par la vie et par les premiers gestes qui sauvent la vie.

SWISSCOM

Nous vous l'avions annoncé au printemps 2017 (voir Le Chavannus N°64), le Conseil communal a accepté un crédit pour participer au développement du nouveau réseau Ultra Haut Débit (UHD) de Swisscom, variante FTTS/B. Depuis lors, les travaux ont été effectués et Swisscom a déployé un réseau basé sur la fibre optique (nouveau) et le réseau cuivre (existant) sur le territoire communal.

L'activation d'internet par fibres optiques a été effectuée dans la commune, ce qui permet d'offrir des débits de transmission plus élevés à 94% des habitants.

La télévision UHD, les vidéos, la téléphonie HD, tout cela demande un raccordement numérique performant.

Pour augmenter votre vitesse Internet, vous pouvez adapter votre abonnement.

Swisscom vous propose de contrôler à l'aide du lien ci-dessous, s'il vous est possible de procéder à un changement d'abonnement qui augmenterait la vitesse de connexion internet et bien entendu de profiter, le cas échéant, de l'une de leurs nouvelles offres :

<https://www.swisscom.ch/fr/clients-prives/checker.html>

RECHERCHE DE RÉDACTEURS

Vous l'avez sans doute remarqué, depuis le numéro de ce printemps, la rubrique « DANS NOS CHAMPS » a disparu. En effet, la Glaneuse a modifié son activité professionnelle et n'a plus les disponibilités nécessaires à la rédaction de cette rubrique. Nous le regrettons !

Est-ce que l'un de nos lecteurs serait prêt à prendre la relève et commenter l'actualité en relation avec le monde agricole et les agriculteurs de notre commune?

Prenez contact avec le bureau communal ou écrivez à : lechavannus@hotmail.ch



LA BELLE HÉLÈNE... N'ÉTAIT PAS UNE POIRE

La Belle Hélène, reine de Sparte, est mariée à Ménélas, mais elle s'ennuie auprès de cet homme qui est resté très enfant et qui préfère les bandes dessinées aux courbes voluptueuses de sa femme. L'arrivée du prince Pâris, envoyé par Vénus, va provoquer une tornade qui aura des conséquences non seulement sur le cœur d'Hélène, mais aussi sur l'organisation (ou plutôt la désorganisation) entière du royaume de Sparte.

La commune de Chavannes-de-Bogis soutient l'organisation de cette célèbre opérette et offre aux lecteurs du Chavannus 10 billets pour assister au spectacle qui se tiendra au Théâtre de Terre Sainte à Coppet. S'adresser au bureau communal pour obtenir 1 ou 2 billets.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR LE PEDIBUS?
Vous souhaitez rejoindre ou créer une nouvelle ligne?
Ou simplement nous poser une question?
Contactez la Coordination vaudoise du Pedibus:
vaud@pedibus.ch / 076 330 83 58

À pied. À l'école. Accompagné.
www.pedibus.ch

À l'école à **PEDIBUS!**

Accompagné, en sécurité, j'apprends à être autonome pour plus tard.

Les parents gagnent du temps!

A pied, je bouge au quotidien. C'est bon pour ma santé et l'environnement.

Je me fais de nouveaux copains!

Logo: Canton de Vaud, bpa, Promotion Santé Suisse, POLICES, ProSV, Promotion Santé Vaud, dp, Pour une mobilité d'avenir, eate

LA SORTIE DES AÎNÉS

Pas d'exotisme au programme cette année, mais une découverte de la région de la Côte !

Les 32 Aînés inscrits pour cette sortie prennent la direction de Morges, pour un premier arrêt afin de déjeuner à Bussy-Chardonnay, à la ferme-aux-Cretegny : elle abrite un marché à la ferme, des produits de boulangerie, des lapins, cochons d'Inde, chèvres, chevaux, ânes, poules, coq, dindons, oies, canards, lamas, moutons, etc.

Chacun se régale car le P'tit déj' à la Ferme permet de déguster du jus de pommes maison, de la citronnade à l'ancienne faite maison, des boissons chaudes, de la tresse et des pains divers cuits au feu de bois, du beurre artisanal de la Fromagerie gourmande de Montricher, des confitures diverses faites maison avec les fruits de la région, de la charcuterie de La Chaux et des fromages de Cottens.

Pour ceux qui voudraient profiter d'un brunch du dimanche ou d'une autre animation, voilà la référence : <http://www.ferme-aux-cretegny.ch/>

Le deuxième arrêt est tout proche, mais le trajet permet de jolis coups d'œil sur la campagne : c'est à Marcelin que nous nous rendons.

Marcelin, au-dessus de Morges, regroupe trois centres de formation: l'Agrilogie, école qui forme un millier de jeunes agriculteurs, viticulteurs, cavistes et arboriculteurs. On reconnaît le bâtiment historique, inauguré en 1922, avec sa cour, son verger et le jardin (il y avait aussi l'école ménagère rurale, qui a formé tant de «marcelines»), le centre d'enseignement professionnel (ouvert en 2002) et le gymnase de Morges (ouvert en 2003).

Profitant de la construction du gymnase, le groupe des astronomes amateurs de La Côte, fondé en 1980, a pu y installer un observatoire et équiper la coupole qui a été inaugurée en 2004.

Les membres de ce club, souvent des retraités, se relaient pour montrer les équipements, permettre une observation du soleil grâce à un télescope, expliquer la formation de l'univers et donner tous les détails permettant la lecture de l'heure grâce au cadran solaire fixé dans le préau. Cela permet également d'admirer dans la cour le travail de l'artiste lausannois Daniel Schlaepfer, sculpteur de lumières.



L'organisatrice, Stéfanie Baudet a servi un apéritif, qui fut le bienvenu, avant de quitter les lieux.

Le repas de midi est organisé à Tartegnin, au restaurant Le Serpolet, où chacun put se restaurer et se reposer.

Pour conclure la journée, ce n'est qu'à quelques pas que le groupe s'est installé au domaine de La Montardière, chez la famille Munier, pour découvrir leurs différents Chasselas ou autres spécialités de ce domaine de 8 hectares, exploité par plusieurs générations de vignerons.

Un verre à la main, avec la vue grandiose sur le vignoble et le lac, il n'y avait que des Aînés heureux.

Les plus studieux ont profité du trajet de retour pour vérifier à l'aide d'un quizz s'ils avaient mémorisé les informations reçues lors de la visite de l'observatoire d'astronomie. Bravo à M. et Mme D'Souza qui ont 9 réponses exactes sur 10 questions ! Certaines ont suscité des controverses au sein d'un couple qui se reconnaîtra : C'est Madame qui a raison !

Les réponses au quizz figurent sur le site de la commune : www.chavannes-de-bogis.ch

Pour en savoir plus :

<https://www.rts.ch/archives/tv/information/horizons/3715862-ecole-menagere.html>

Club d'astronomie

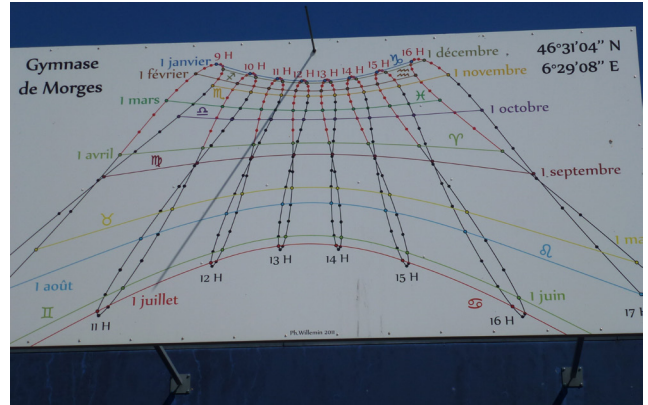
(brochures disponibles au greffe)

<https://www.astrac.ch/>

Cave de la Montardière

<http://famille-munier.ch/fr/accueil-3/>





LE PLAN CANICULE

Nous vous y rendions attentifs dans notre numéro d'été : en période de canicule, il faut rester au frais, se protéger et prêter attention aux plus faibles. C'était un message nécessaire, mais était-il suffisant ? Nous n'avions pas prévu une période de chaleur aussi élevée, ni surtout aussi longue.

Alors, la Municipale en charge des affaires sociales, Madame Baudet ainsi que Madame Barraud, préposée à l'Office de la population, ont établi la liste des personnes âgées, les plus isolées, celles qui n'ont pas la visite du CMS, qui sont susceptibles d'avoir besoin d'un contact : Mme S. Baudet a ainsi appelé une vingtaine de personnes par téléphone. Le message était clair : en cas de nécessité, ne pas hésiter et appeler le bureau communal pour trouver la solution adaptée à chaque cas. Si vous, vous auriez aussi eu besoin de ce soutien et n'avez pas été contacté, faites-le savoir !

Madame Baudet a complété le dispositif par quelques visites à domicile et souhaite ajouter un message à l'intention des Aînés:

« Je voudrais, moi, les remercier de m'avoir ouvert leur porte et pour quelques-uns d'avoir partagé des Sugus avec mon fils, offert des figues de leur jardin et pris quelques minutes pour échanger Pour l'un deux je suis revenue à plusieurs reprises avec le sourire car la musique était tellement forte que je me suis dit que lorsque les oreilles dansent, le cœur aussi!! Je voudrais vraiment leur transmettre le message que je suis à disposition et les remercier d'être en pleine forme.... »

FÊTE DE LA VIGNE - FÊTE DU DISTRICT

Les 5 et 6 octobre, à Nyon, se déroulera la Fête de la Vigne, qui coïncide avec l'anniversaire des 10 ans du nouveau district «élargi» de Nyon, ce qui a amené les organisateurs à nommer cette fête ... la «Divigne» !

Voici maintenant 10 ans que les 32 communes de l'ancien district de Nyon accueillent, en grande fanfare, les 12 communes de l'ancien district de Rolle ainsi que les communes de St-George, Longirod et Marchissy de feu le district d'Aubonne pour créer le district de Nyon actuel.

Chacune des quatre régions de notre district tiendra un stand. Notre commune participe à celui de Terre Sainte, qui sera situé à la place de Savoie (soit à côté de l'entrée du parking souterrain de la Duché). Des dégustations y sont prévues.

Les festivités débuteront le vendredi, et **samedi 6 octobre un rallye pédestre** se déroulera dans les rues de Nyon, départs entre 10h00 et 14 h00.

Le parcours permettra de découvrir ou redécouvrir la ville de Nyon et de rencontrer ses artisans et associations qui animeront cette journée.

Au moyen d'un plan, les équipes, composées de 1 à 3 adultes + enfant(s), vont parcourir cinq postes tout au long d'une promenade et s'essayer à diverses activités ludiques. Un questionnaire ainsi qu'un kit seront remis au point de départ se trouvant au cœur de la fête sur la place du Château. Lors du passage sur chaque stand, des points seront collectés, permettant de gagner de superbes prix.

Outre les stands des régions, il y aura un stand tenu par le Conseil des Jeunes, ainsi qu'un stand des vignerons de la région.

Pour plus de renseignements: www.fetedelavigne.ch - rubrique : rallye

Inscrivez-vous !

Nous souhaitons plein succès aux nombreuses équipes de Chavannus qui ne manqueront pas de participer !



CAMP MULTISPORTS

Il se tiendra à la salle de gymnastique de Chavannes-de-Bogis, du 15 au 19 octobre 2018, de 8h30 à 17h30, pour les enfants de 6 à 10 ans. Prix : CHF 400.00

Vos enfants vont s'amuser en jouant une multitude de sports: vélo, course à pied, athlétisme et jeux de balles.

Il y aura également des activités ludiques comme du land art, des chasses aux trésors et constructions de cabanes.

Les enfants vont s'épanouir, bouger, et apprendre de nouveaux sports tout en se faisant de nouveaux amis.

Le nombre de places est limité à 20 enfants, afin d'assurer à votre enfant l'attention qu'il mérite.

www.jurasports.com/kids-camp



LA PLACE DE JEUX

Enfin ! Les enfants (et surtout ceux qui s'en occupent) n'en pouvaient plus d'attendre : la place de jeux située devant le bâtiment communal a été fermée depuis le 23 mai et son ouverture tardait. Mais elle est mise à neuf, ouverte depuis le 15 août, plus belle qu'avant !

En novembre 2017, le Conseil communal accordait un crédit de CHF 155'00.00 pour sa rénovation. En effet, les différents équipements devenaient vétustes et ne satisfaisaient plus aux normes de sécurité en vigueur.

Ces jeux sont très sollicités, les familles apprécient ce lieu ombragé et calme, les petits ne se lassent pas des balançoires, du tourniquet à vague, de la tour à grimper, du toboggan qui se dégradait peu à peu. Il a même fallu mettre la tyrolienne hors service pour des raisons de sécurité.

De nouveaux jeux ont été installés : certains ressemblent étrangement à ceux d'avant, avec un look un peu plus moderne toutefois. Au vu de leurs succès, il aurait été dommage d'opter pour d'autres jeux peut-être moins attractifs.....Un peu de changement quand même : le tourniquet à vague a disparu, malheureusement d'ailleurs, car il était peut-être un des jeux les plus utilisés, petits et grands prenaient plaisir à le faire tourner, lentement pour les uns et le plus vite possible pour les autres. Un trampoline a pris sa place, il peut accueillir les plus jeunes accompagnés d'un parent et les plus âgés peuvent quant à eux y sauter à leur guise. Un nouvel « arbre à grimper » complète l'assortiment. Espérons que chaque enfant trouvera une activité à son goût !

Les aménagements du sol ont été remplacés et les zones de chute agrandies. L'endroit a de plus été totalement clôturé, ce qui augmente la sécurité. La place est particulièrement adaptée aux enfants de 3 à 10-12 ans. Les plus grands fréquentent la zone sportive derrière la déchetterie.

Les jeux ne sont pas prévus pour être utilisés par des adultes : même si la tyrolienne vous fait envie, abstenez-vous !

Les travaux, prévus au printemps, ont hélas commencé avec du retard, du fait de manque de disponibilité de l'entreprise mandatée, occupée sur d'autres chantiers ayant eux aussi pris du retard suite à une météo trop pluvieuse. De plus, les travaux de terrassement pour la pose des sols souples ont pris plus de temps que prévu. Mais l'essentiel est obtenu : une superbe aire de jeux qui fera le bonheur des enfants pendant de longues années !



LE VILLAGE RACONTÉ PAR LES ANCIENS

Comment vivait-on à Chavannes-de-Bogis il y a 60, 70 ou même 80 ans ?

Dans les années 1950, on ne vient pas s'installer à Chavannes-de-Bogis par hasard, parce que le village est accueillant ou proche de l'aéroport.... N'y vivent que les familles d'agriculteurs, le chef du poste de la douane, des retraités à La Repentance, et quelques personnes dans des maisons familiales, comme vu dans le précédent article. Et si on y est nommé comme instituteur, on loge chez l'habitant !

C'est ce que nous raconte Madame Michelle Henry.

Née à Gland, elle a passé son enfance à Nyon et occupe son premier poste d'institutrice à La Rippe. Pour s'y rendre, il y a le train Nyon-Crassier, puis une petite grimpe à pied ou, mieux, un trajet dans l'auto du postier lorsque celui-ci a terminé le tri du courrier. Lorsqu'elle fait la connaissance de son futur mari Alec, instituteur à Bogis-Chavannes, celui-ci loge chez l'habitant. Par chance, les communes font construire l'école intercommunale, derrière la chapelle, et le couple de jeunes mariés occupe l'appartement situé au-dessus des deux classes. «C'était superbe, au milieu des champs, avec vue sur le lac, s'exclame-t-elle. Et l'inauguration fut grandiose.» Pour aller à La Rippe, pas de problème, elle s'achète alors une moto.... Mais le verglas aura raison de son audace, la raison la conduit à passer son permis et acquérir une voiture. Il y en avait 3 dans le village à cette époque ! Elle a permis à la famille de sillonner les routes de Suisse et de France pour des vacances, puis Mme Henry fut une adepte du vélo et des transports publics: elle peste encore contre la suppression du bus qui desservait le centre commercial.

Pour ses enfants, la proximité de la chapelle, c'est d'abord le plaisir d'assister à tous les mariages qui s'y déroulaient et ainsi de récolter un maximum de caramels !



En écoutant une « ancienne » nous raconter son quotidien d'autrefois, nous constatons qu'il y a trois domaines dans lesquels il y a eu le plus de changements: l'arrivée dans le village de familles qui n'y avaient pas d'attache au préalable, les moyens de transport et les exigences professionnelles.

En effet, à l'époque, un instituteur devait aussi rédiger le discours du 1er Août, diriger le chœur et organiser la fête de Noël. Et comme il y avait de la concurrence avec le Noël somptueux préparé à Crassier par la femme du pasteur, c'était une épreuve redoutable ! Autre souvenir: les courses d'école auxquelles tout le village pouvait participer et ce n'était pas les écoliers qui étaient les plus indisciplinés quand il fallait retrouver chacun pour le retour !

Souvenirs aussi du douanier Richoz, qui aimait plaisanter et indiquait aux habitués les numéros qu'il fallait jouer au casino de Divonne ou faisait frémir les jeunes filles au pair en les menaçant d'emprisonnement si elles n'avaient pas leurs papiers d'identité sur elles.

Il n'y avait pas de déchetterie, on vidait ses débris au bord de la Versoix, dans un endroit infesté de moustiques. Et quand il fallait y amener ses poubelles à vélo, les chutes n'étaient pas rares.

Madame Henry a aussi été active comme secrétaire du Conseil communal : ses premiers procès-verbaux étaient écrits à la main dans le grand livre, avant qu'on tolère la dactylographie.

Nous avons été admiratives devant l'enthousiasme, l'optimisme et la vivacité d'esprit de Madame Henry qui surmonte avec gaité les aléas de la vie et ses problèmes de vue.

NOS HABITANTS ONT DU COEUR: Les paquets-cadeaux

Des paquets cadeaux qui apportent du bonheur et des sourires aux plus démunis !

Chaque année, une grande collecte de « paquets-cadeaux » est organisée dans toute la Suisse. Ces colis sont destinés aux enfants pauvres, défavorisés, orphelins, de pays tels que Moldavie, Biélorussie, Ukraine, etc. Grâce à ces envois, de nombreux enfants qui vivent dans la pauvreté et le plus souvent dans des conditions misérables ont eux aussi un moment de plaisir et de joie.

L'an passé, plus de 100'000 paquets ont été acheminés depuis la Suisse. Durant chaque mois de novembre, les points de dépôts des paquets sont ouverts.

Mme Tyrrian Livesley est responsable du dépôt dans notre village. Elle est impliquée dans le projet Giftbody depuis 23 ans ! Dans un local mis à disposition par la Commune depuis 2013, elle accueille les paquets déjà prêts, prépare les colis avec le matériel disparate reçu ou acheté. Son énergie et son sens de l'organisation infaillible sont nécessaires pour mener à bien cette grande action caritative. Elle collabore aussi avec de nombreuses écoles dont les classes participent à la confection des paquets-cadeaux. Grâce à ces partenaires, elle a participé elle-même à l'élaboration de plus de 43'000 paquets.

Informations pratiques :

Les cartons de vin (6 btes) ont la taille idéale, de même que les sacs à dos d'écolier.

Exemple de contenu « unisexe » pour enfants de 4 à 14 ans: matériel scolaire basique (cahiers, crayons, taille-crayons, trousse de géométrie), jouet, peluche, bonbons, biscuits/chocolat, affaires de toilette ainsi que bonnet, écharpe et chaussettes.

Les paquets doivent comporter l'inventaire du contenu (pour la déclaration de douane).

Que ce soit pour offrir du matériel ou aider à la confection des colis, les volontaires sont les bienvenus !

Pour plus d'informations concernant « l'appel des paquets-cadeaux 2018 » prière de contacter Tyrrian Livesley (022 776 51 16) ou giftbodyappeal@gmail.com

Site web : www.giftbodyprojectgeneva.webs.com

Dépôts et confection des boîtes/sacs : local au sous-sol de la Maison de Commune du 7 au 19 novembre 2018.



JADIS ET MAINTENANT

La façade du bâtiment communal du centre du village a beaucoup changé entre ces prises de vue !

Nous raconterons ultérieurement l'histoire de cet édifice, avec la présentation de sa façade ouest, dotée d'un clocheton.

Construit pour servir d'école, il fut transformé en appartements, d'où la suppression des fenêtres.

Le panneau d'informations officielles, peu consulté, faisait double usage avec celui du bureau communal et a été supprimé.

On peut aussi remarquer que la laiterie de la ferme Faillétaz, à l'arrière-plan, a été remplacée par un hangar. Le nouveau candélabre est, lui, plus esthétique que l'ancien !



C'ÉTAIT HIER - IL Y A CINQUANTE ANS

Séance du 20 septembre 1968

- Mise à l'enquête au village de 6'000 m2 pour la construction d'une menuiserie, de bureaux et d'appartements (ndlr : chemin du Poste)
- Mise à l'enquête du nouveau plan de zones.
- La Société de Jeunesse sera priée de remplacer le miroir dérobé lors de leur bal annuel !

Séance du 28 novembre 1968

- Suite à l'exercice des pompiers, M. Gueissaz, inspecteur, indique que l'exercice était bon. La Municipalité décide de supprimer tous les anciens galons.
- M. Waeber a suivi le cours d'agent de police à Nyon. Etant le seul sans uniforme, il est accepté de lui en commander un !
- Budget de la commune pour 1969
 - o Recettes de CHF 86'650.- dont CHF 50'000.- d'impôts et CHF de droits de mutation
 - o Charges de CHF 82'000.- / Bénéfice budgété de CHF 4'650.- .

DANS NOS POUBELLES : le verre

Qu'est-ce que c'est ?

Le verre est particulièrement facile à recycler. Il est fabriqué en faisant fondre à haute température (environ 1500° C) du sable avec de plus petites quantités de carbonate de sodium et de chaux. Une fois fabriqué, il peut être fondu à nouveau pour former de nouveaux récipients, presque sans fin, sans aucune perte de qualité. Le recyclage du verre permet d'économiser les matières premières, d'éviter les déchets et de réduire les émissions de CO2, car la fusion du verre recyclé nécessite 25% d'énergie en moins que la fonte du sable.

Que faut-il amener à la déchetterie ?

Le conteneur de recyclage de verre de notre déchetterie est destiné uniquement aux emballages de boissons et d'aliments, tels que les bouteilles de vin, bière, huile, vinaigre, les pots de confiture, cornichons, moutarde, yaourt, etc.

Certains types de verre ont une composition chimique et un point de fusion sensiblement différents et ne peuvent pas être recyclés avec les emballages de boissons et d'aliments.

Voici quelques types d'articles qu'il ne faut PAS mettre dans le conteneur de recyclage de verre:

- Verres à boire
- Articles en cristal
- Vitres et miroirs
- Plats Pyrex
- Bouteilles de parfum
- Vases en verre
- Porcelaine et autres types de céramique



Tous ces articles doivent être placés dans le conteneur étiqueté "inerte". Les ampoules doivent être placées dans les bacs correspondants à l'intérieur du petit hangar métallique près du bureau de la déchetterie.

Les étiquettes en papier ne sont pas un problème, car elles sont incinérées à la température élevée utilisée pour faire fondre le verre.

Et qu'en est-il des couvercles et bouchons? Les couvercles métalliques comme ceux des pots de confiture peuvent être jetés dans le récipient étiqueté

"ferraille", mais tous les autres doivent être retirés des bouteilles et mis dans les poubelles. Les articles qui ne peuvent pas être enlevés facilement (comme le bouchon en plastique sur une bouteille de sauce de soja ou l'anneau de métal autour du col d'une bouteille) sont suffisamment petits pour ne pas compromettre le processus de recyclage. Ces matériaux sont généralement plus légers que le verre, donc lorsque le verre est broyé avant de fondre, ils tendent à flotter vers le haut, où ils peuvent être enlevés.

Il est important de trier le verre recyclable par couleur pour rendre le processus efficace et rentable. Le verre est naturellement vert, en raison des oxydes de fer et de chrome présents dans le sable. Pour fabriquer un verre de couleur différente, divers autres oxydes sont ajoutés dans des proportions exactes. Si nous mélangeons et fondons du verre recyclé de différentes couleurs, il devient impossible d'obtenir la bonne couleur dans un nouveau verre. Ainsi, seul le verre recyclé transparent peut être utilisé pour fabriquer un nouveau verre transparent, idem pour le verre brun. En cas de doute ou de bouteilles de couleurs inhabituelles, comme le rouge et le bleu, les mettre dans la section verte du conteneur de recyclage.

Ce qui se passe chez nous :

Le verre est recyclé en grande quantité dans toute la Suisse : selon la Fédération Européenne du Verre d'Emballage (FEVE), la Suisse parvient à recycler 98% de ses emballages en verre (données de 2015). Notre déchetterie intercommunale, par exemple, collecte plus de 65 tonnes de verre chaque année. Lorsque le conteneur de recyclage est plein (toutes les 3 ou 4 semaines), le verre usagé est amené aux frais des communes à St-Prex près de Morges où il est trié et recyclé par Vetropack, la seule usine de verre d'emballage en Suisse. Celle-ci rémunère les communes 40 francs la tonne. Vetropack rapporte que le verre usagé est devenu la principale matière première dans la production d'emballages en verre, représentant 60% des éléments entrant dans la production.

Ce qu'on peut faire...

Choisir chaque fois que cela est possible des récipients en verre plutôt qu'en plastique et les amener à la déchetterie après usage.

Sources:

www.swissrecycling.ch

feve.org

www.vetropack.ch

www.gpi.org



LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Geneviève Thévoz
- Alice Ouedraogo
- Les co-rédacteurs

Mise en page : Sandra Bornet

Le prochain numéro paraîtra au début de l'hiver.
Délai pour vos articles et réactions: 10 novembre

Tirage : 650 exemplaires

À disposition au greffe communal

L'hiver - 21 décembre à 23h23

Contact : lechavannus@hotmail.ch